

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire |
| Herausgeber: | Comité central de la Croix-Rouge |
| Band: | 29 (1921) |
| Heft: | 4 |
| Rubrik: | Nouvelles de l'activité des sociétés |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cours de moniteurs pour samaritains, à Vevey

Un cours de moniteurs et de monitrices aura lieu à Vevey du **25 au 30 avril 1921**. Les sociétés de samaritains sont invitées à adresser *avant le 10 avril* les noms des participants au soussigné.

Seules les personnes ayant les qualités nécessaires pour donner dans la suite de bons moniteurs, doivent être prises en considération; elles doivent avoir déjà des connaissances sur le secourisme, ainsi que les qualités intellectuelles et pédagogiques nécessaires. Les participants doivent s'engager de fonctionner plus tard et pendant longtemps en qualité de moniteurs ou de monitrices.

Le prix du cours est fixé à 10 fr. par tête, somme qui doit être adressée au compte de chèques V. B. 169, à Olten, en même temps que l'inscription. Si le participant ne se présente pas au cours, il ne sera fait aucune restitution de la finance d'inscription.

Olten, le 15 mars 1921.

Au nom du Comité directeur de l'Alliance suisse des samaritains,
Le président: **A. Rauber.**

Legs à la Croix-Rouge suisse

Nous recevons l'avis que M^{me} Elise Favre, de Cernier au Val-de-Ruz, a, par disposition testamentaire, légué une somme de 1500 fr. à la Croix-Rouge suisse. Nous garderons un souvenir reconnaissant à la défunte testatrice, et serions heureux si les personnes qui sont appelées à rédiger des testaments voulaient bien se souvenir parfois des besoins de la Croix-Rouge.

Le Secrétariat général de la Croix-Rouge.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Genève, Alliance suisse des gardes-malades.

— Assemblée générale des membres de la section le mercredi 13 avril, à 17 heures, au local de l'Alliance, 18, rue de Candolle.

Ordre du jour:

- 1^o Nomination des délégués à l'assemblée générale de toutes les sections.
- 2^o Nomination des vérificateurs de comptes.
- 3^o Fixation de la cotisation annuelle.
- 4^o Assurances.
- 5^o Divers et propositions individuelles.

Invitation cordiale à tous nos membres.

Le Comité.

Sainte-Croix, samaritains. — L'année 1920 s'est écoulée calme, mais normale, chez les samaritains et le programme présenté à l'assemblée générale a été en partie exécuté. Le comité s'est réuni cinq fois et les membres actifs ont été convoqués 14 fois tant pour les répétitions que pour les exercices en plein air. En mars, nos docteurs ont bien voulu consacrer une soirée de démonstration des rayons X et de la salle d'opération de l'infirmerie, aux membres samaritains.

Un exercice pratique et intéressant a été celui du Saut de l'Eau, où samaritaines et samaritains ont montré ce qu'ils étaient capables

d'exécuter en fait de matériel improvisé et comme transports dans un temps limité.

La course à la Dent de Vaulion et l'exercice à pied de la montagne resteront un des beaux souvenirs de 1920.

Le 1^{er} août, comme de coutume, la vente des cartes a eu lieu par les enfants des écoles sous les auspices de la société des samaritains. Il a été vendu 1900 cartes environ.

L'assemblée des délégués romands a eu lieu encore cette année à Yverdon; une dizaine de samaritains de Sainte-Croix y ont assisté. Les principaux objets de l'ordre du jour étaient: Création d'un secrétariat central et caisse de secours obligatoire pour toutes les sections.

La journée romande des moniteurs à St-Blaise n'a pu avoir lieu à cause de la fièvre aphteuse.

Au commencement de décembre, nous avons eu l'avantage d'entendre une causerie sur les troubles causés par le froid dans l'organisme par M. le Dr Rittmeyer et le 22 décembre, M. Otto Campiche, en séjour à Sainte-Croix a bien voulu nous parler de sa vie en Afrique.

A notre grand regret, M^{me} Rosa Jaccard, actuellement M^{me} Rossier, a donné sa démission du comité. Tous nos remerciements pour son dévouement pendant les 5 années qu'elle a passées au milieu de nous comme caissière.

Cette année, le nombre des membres actifs s'élève à 53 et celui des membres passifs à 12.

Pendant l'exercice écoulé, le poste de secours de Sainte-Croix a enregistré 5 interventions. Le dépôt sanitaire a prêté 180 objets, les frais d'entretien et d'achat de matériel se montent à 642 fr. 25.

En 1920 la voiturette a continué de rendre d'inappreciables services; il s'est fait 53 transports contre 22 en 1919. Nous sollicitons tout particulièrement l'intérêt du public pour cette branche importante de notre activité, qui est une source de grosses dépenses. Toute notre reconnaissance va à nos dévoués samaritains, toujours prêts lorsqu'on les appelle pour un transport et qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour soulager la souffrance.

En terminant, nous remercions MM. les Docteurs pour leurs précieux enseignements, ainsi que toutes les personnes qui s'intéressent à l'œuvre des samaritains.

S. M.

A l'issue de l'assemblée, le comité s'est constitué comme suit: M^{me} Martin, présidente; M^{me} Flora Junod, vice-présidente; M^{me} Berthe Mutrux, caissière; M. Jules Jaccard, secrétaire; M. Edmond Jaccard, chef de matériel; M^{me} Jenny Campiche, membre; M. Jules Mellana, membre. Vérificateurs: M^{me} Gustave Bissat, M. Louis Geneux, M. Emile Jaccard, suppléant.

Sainte-Croix, Croix-Rouge. — L'année qui vient de se terminer a été, comme la précédente du reste, une année calme pour notre société. Nous avons cependant la satisfaction d'avoir collaboré à toutes les œuvres qui ont sollicité notre appui et ceci dans la mesure de nos moyens.

Nous nous sommes occupés au mois de mars de l'œuvre «Pour les Arméniens». M. Krafft, pasteur, a donné au Temple une conférence sur ce sujet, ensuite de laquelle nous avons reçu des dons pour une valeur de 110 fr., qui ont été envoyés au comité de Genève.

Nous avons répondu à l'appel lancé par l'Asile de St-Loup, en faisant une collecte à domicile en faveur de cet établissement hospitalier. Une dizaine de dames de notre société, pour la plus grande partie des samaritaines, ont bien voulu assumer cette tâche et nous avons eu le plaisir de récolter la belle somme de 1477 fr. 50, que nous nous sommes empressés d'envoyer au sympathique établissement.

Nous avons eu le chagrin de perdre notre dévoué caissier, M. Georges Jeanrichard, décédé subitement à Neuchâtel le 24 juillet. Le défunt a été membre très actif de notre comité de 1912 jusqu'à sa mort. C'est pendant la guerre et durant l'épidémie de grippe en été 1918, que nous avons été à même d'apprécier sa grande activité et son inlassable dévouement. Nous rappelons ici sa mémoire en présentant encore une fois à sa famille l'expression de notre vive sympathie. M^{me} Jeanrichard ne voulant pas laisser incomplète l'œuvre de son mari a bien voulu se charger de faire rentrer les cotisations de l'année courante. Elle remettait à votre président, avec le livre de caisse et toutes pièces comptables le solde actif de 322 fr. 26. Nous présentons à M^{me} Jeanrichard tous nos remerciements pour son dévouement.

Votre comité, en attendant que l'assemblée générale nomme un nouveau caissier, a prié M. Paul Chapuis, pharmacien, de bien vouloir remplir les fonctions de caissier provisoire. M. Chapuis a bien voulu accepter ce dont nous le remercions sincèrement.

Nous avons organisé, comme d'habitude, la vente du timbre et des cartes « Pro Juventute » qui a produit la somme brute de 1208 fr. 20 et dont le bénéfice a été réparti comme suit:

80 fr. à l'Asile pour enfants débiles, à Lugano.

340 fr. à l'œuvre des soupes scolaires de Sainte-Croix.

Cette vente a été faite par les soins des « Eclaireurs » pour la partie occidentale de la commune de Sainte-Croix, de M^{le} Caroline Bornand pour l'Auberson, de M^{me} Paillard-Jaccard pour la Chaux, de M^{le} Marie Thévenaz, institutrice, pour Bullet, et de M. Perret, buraliste postal, pour le Mauborget. A tous ces collaborateurs ainsi qu'à notre dévouée secrétaire de district, M^{me} Sophie Martin, à qui incombe la direction de la collecte ainsi que la correspondance, nous adressons nos sincères remerciements.

Votre secrétaire a représenté la sous-section à l'une des assemblées de délégués et votre président aux deux autres, qui ont eu lieu à Lausanne. Deux de ces assemblées ont été motivées par une proposition de la sous-section de Vevey appuyée par celles de Montreux et Sainte-Croix de Comité cantonal tel qu'il existe actuellement et de le remplacer par un organe laissant plus d'indépendance aux sous-sections comme c'est le cas dans tous les autres cantons sans aucune exception. La proposition de Vevey n'a pas été admise mais une commission a été nommée aux fins d'étudier la question.

Nous nous sommes occupés, pour terminer, de la propagande qui doit se faire dans tout le pays au commencement de l'année 1921 en faveur de la Croix-Rouge et décidons de demander à cet effet une conférence à M. le Dr de Marval pour le 5 janvier.

Notre caisse accuse un actif de 108 fr. 01 plus 383 fr. 10 à la caisse d'épargne.

Le Comité.

Le comité s'est constitué comme suit: M. Adrien Lador, président; M^{le} Marguerite Paillard,

vice-présidente; M^{me} Sophie Martin, secrétaire; M. Paul Chapuis, pharmacien, caissier; M^{me} William Mermod.

La Tour-de-Peilz, Croix-Rouge et samaritains. — L'assemblée de la Croix-Rouge et des samaritains de La Tour-de-Peilz a eu lieu le 24 janvier écoulé.

Le nombre des membres qui était à fin 1919 de 296, ascende pour 1920 à 325 (dont 82 samaritains).

Le cours de soins aux malades, commencé le 11 octobre, est suivi par 36 élèves.

Le comité a été renouvelé dans son ensemble. Il se compose comme suit: Dr M. Bettex, président; Dr E. Parlato, vice-président; M. A. Forel, caissier; M^{le} S. Renaud, secrétaire; M^{le} G. Mamin, garde du matériel; membres: M^{me} M. Sillig-Pachoud, M^{le} M. Vuadens, M^{le} E. Weitzel, M^{le} A. Roux, M. C. Mamin-Mathey; moniteurs: M^{le} B. Bettex, M. C. Mamin-Mathey.

* * *

Le lundi 31 janvier, sous les auspices de la section de La Tour-de-Peilz de la société vaudoise de la Croix-Rouge, M. Ch. Clerc, homme de lettres, a répété à La Tour la conférence qu'il avait précédemment donnée à Vevey sur « Le peuple suisse et la Croix-Rouge ». Nous n'en avions pas publié de compte rendu puisque nous avions déjà parlé longuement de ce que le conférencier avait dit à Vevey. On nous prie cependant de revenir sur un point particulier de la conférence. Nous le faisons volontiers.

La partie la plus intéressante de la causerie de M. Ch. Clerc fut l'exposé du rôle nouveau de la Croix-Rouge au point de vue politique et social. En répandant l'esprit de charité de la Croix-Rouge on arrivera, pense le conférencier, à adoucir l'apreté des luttes sociales, à rendre plus faciles les changements que nécessiteront les nouvelles lois, à avoir plus de bienveillance entre les hommes.

D'autre part, en intéressant l'enfant à la Croix-Rouge, ce qui est aussi tout nouveau, on développera son âme dans le sens du secourisme, de la bonté, de l'entr'aide, de la solidarité et de l'hygiène pour la santé morale aussi bien que pour sa santé physique. Des

mouvements d'opinions charitables se créeront ainsi au milieu des enfants pour aider des frères malheureux en Suisse ou à l'étranger.

* * *

A La Tour-de-Peilz, la collecte de cartes a produit 261 nouveaux membres, dont 99 enfants. C'est un joli résultat.

Solarium de la Tour. Après les années 1918-1919, où le solarium dut être fermé au bout de peu de temps (en 1918 à cause de la grippe et en 1919, au commencement d'août, à cause d'une légère épidémie de scarlatine) l'année 1920 a heureusement vu le solarium s'ouvrir du 9 juin jusqu'aux vacances d'été, c'est-à-dire le 28 août. Pendant ces trois mois, 47 enfants bénéficièrent de la cure d'air et de 31 après-midi ensoleillés. Ils ont eu le plaisir de faire deux courses: la première en bateau, au Bouveret, et la deuxième en tram, aux bois de Chillon.

Les recettes et dons se montent à 636 fr. 50, parmi lesquels nous enregistrons avec reconnaissance le don de 250 fr. de la Société romande d'électricité; 250 fr., intérêt du don de 5000 fr. de la Nestlé and Condensed Milk Co.; 100 fr. de la vente en faveur des œuvres paroissiales de La Tour-de-Peilz. Les dépenses ont atteint le chiffre de 436 fr. 37.

Merci à tous les généreux donateurs, ainsi qu'aux quelques dévouées samaritaines qui ont bien voulu donner chaque semaine un ou deux après-midi au solarium. Elles ont ainsi grandement facilité notre tâche, ainsi que celle de M^{me} Girardet-Mouron, qui nous a donné une aide précieuse dans le petit ménage du solarium.

Neuchâtel, Bureau de placement de la Croix-Rouge. *Extraits du rapport sur l'année 1920.* — L'exercice que nous venons de terminer ne diffère pas beaucoup du précédent. Très chargé au début, il a été beaucoup plus calme vers la fin de l'année. Nous avons eu au total 296 placements qui ont abouti, contre 281 en 1919. Ces placements se répartissent comme suit:

| | | |
|----------------------------|-----|------------|
| Neuchâtel-Ville . . . | 141 | placements |
| La Chaux-de-Fonds . . | 36 | » |
| Le Locle | 12 | » |
| District de Neuchâtel . | 27 | » |
| Autres districts du canton | 39 | » |
| Autres cantons . . . | 35 | » |
| A l'étranger | 6 | » |
| Total | 296 | placements |

Nous avons eu à refuser une trentaine de placements, soit en Suisse pour cause de manque de personnel disponible, soit à l'étranger à cause du change.

Ces 296 placements représentent 10,860 journées de travail, et 68,563 fr. de salaires payés aux gardes, soit près de 9000 fr. de plus que l'an dernier.

Il y a eu peu de changements dans le personnel; 3 gardes nous ont quitté pour se marier, une autre a dû être placée dans un asile et nous craignons bien qu'elle ne pourra reprendre du service. D'autre part nous avons enregistré quelques bonnes recrues.

Nous avons eu l'impression que nos gardes sont heureuses de travailler pour notre bureau, et que nos tarifs leur donnent satisfaction, à quelques exceptions près. Nous en sommes d'autant plus heureux que nous savons bien qu'une vague de mécontentement envahit de plus en plus toutes les classes de la population.

Le bureau continue à être dirigé avec beaucoup de compétence par Sœur Cécile Montandon, notre directrice dévouée; il est subventionné par la Croix-Rouge neuchâteloise.

Neuchâtel, samaritains. — En assemblée générale du 17 janvier, la section des samaritains de Neuchâtel a composé son comité comme suit: Président: M. Paul Houriet, rue Jaquet-Droz; vice-président: M. Fritz Pierrehumbert, Maladière; secrétaire-caissier: M. Georges Bertholet, Catéchisme 14; secrétaire-adjoint: M. Paul David, les Pâres; moniteur: M. Lorenz Oppel, Immobilière; chef de matériel: M. Alfred Burkhardt, Grand'Rue 21.

L'effectif de la section est de 9 membres honoraires, 15 membres libres, 48 membres actifs; au total 72 membres.

En 1920 la section a prêté son concours lors de 2 courses de vélos, 2 fêtes de musique, lors des régates, et de plusieurs manifestations où la société a organisé un poste sanitaire.

Un cours de samaritains donné par M. le Dr Schinz a été très régulièrement suivi et a amené 12 nouveaux membres à la section.

Au cours de l'année 1920, les membres de la section sont intervenus dans 282 cas, soit 54 transports et 228 interventions diverses. Les transports (25 pour accidents graves et 29 pour maladies) ont été effectués soit par automobile, soit au moyen de la voiturette.